



# La Cadrière d'Azur

au Cœur de la Vie Locale

**14**

**Vie Associative :**  
*Brochure des Associations*

**18**

**Nouveau B.I.T :**  
**Bureau d'Information Touristique**  
*Programme & Balades Automnales*

**20**

**Portraits :**  
*Paroles de Cadiérens*

**SPÉCIAL  
RENTRÉE**

**ZOOM SUR**

**LA RESTAURATION SCOLAIRE**

« Au Cœur du Quotidien des Écoles »

03

« Le Mot du Maire »

04-08

VIE MUNICIPALE

7 - Les vélos électriques  
- SICTIAM  
8 - Collecte solidaire

DOSSIER  
SPÉCIAL RENTRÉE  
RESTAURATION  
SCOLAIRE

14 - Vie Associative  
BROCHURE à détacher  
16 /17 - Retour en images  
« Un été Azur à La Cadière »

18-23

ACTUALITÉS  
PAROLE DE  
CADIÉRENS

22/23 - L'âme de la Cadière  
- Les journées du patrimoine  
- Concours photo « Quand  
l'Automne révèle la Cadière. »



ÉDITO

4/5 - Décisions du conseil  
municipal  
6 - Nouveau magazine :  
A voter !

VIVRE  
À LA CADIÈRE

09-12

16-17  
RETOUR EN  
IMAGE UN ÉTÉ  
AZUR

18/19 - ARTICLE sur le Bureau  
d'Information Touristique  
20/21 : PORTRAITS « Mamie  
Escolo » et Georgette

24-25

VIE LOCALE

24 - HOMMAGE à  
Jean-Pierre BOYER  
25 - ÉTAT CIVIL : Naissances,  
Mariages, Pacs, Décès  
26 - TRIBUNE Expression Libre  
27 - AGENDA d'Automne



MAGAZINE MUNICIPAL  
LA CADIÈRE D'AZUR  
NUMÉRO AUTOMNE 2026

Directeur publication /  
Robert DELEDDA  
Rédactions & Conception Graphique/  
Service Communication  
Photographies/  
Emmanuel LEPOGAM - Manu MARTINS  
@GAMOL - ISTOCK  
Site Internet/  
Lacadiereazur.fr  
Suivez-nous sur   

Impression Print Concept  
Dépot légal à parution/  
Diffusion gratuite  
Reproduction interdite  
Nombre d'exemplaires/3500



## LE MOT DU MAIRE

Chères Cadiérennes, chers Cadiérens,

La rentrée est un moment particulier dans la vie de notre commune et au cœur du village. Les écoles retrouvent leurs élèves, les associations reprennent leurs activités, les familles retrouvent leurs habitudes et les services municipaux sont pleinement mobilisés pour accompagner cette reprise.

Derrière ce quotidien que nous connaissons tous, il y a des femmes et des hommes qui, chacun dans leur mission ou leur engagement, contribuent chaque jour à faire vivre La Cadière d'Azur. Leur travail est souvent discret, mais il est essentiel. C'est aussi à travers eux que se construit la qualité de vie de notre commune. Dans ce numéro d'automne, nous avons souhaité faire découvrir l'un des services de la commune : la restauration scolaire. Au-delà des repas servis chaque midi, vous découvrirez les coulisses d'un service essentiel à la vie de nos écoles, le travail des équipes qui accompagnent les enfants au quotidien, leur implication, leur sens du service et leur volonté permanente d'améliorer l'accueil qui leur est réservé.

Cette volonté d'accompagner le quotidien se traduit également par des actions concrètes. Deux vélos électriques seront prochainement mis à disposition de nos agents de terrain, l'un pour l' ASVP, l'autre pour la police municipale. Adaptés à notre cadre de vie, ils permettront à nos agents de se déplacer plus facilement entre le village, les quartiers et les différents espaces de la commune, afin de renforcer leur présence au plus près des habitants.

« Faire vivre notre village,  
c'est aussi mettre  
en lumière celles et ceux  
qui le font vivre. »

Les moyens consacrés aux transports scolaires ont également été renforcés pour favoriser les sorties éducatives et les déplacements vers la piscine, permettant ainsi aux enfants de bénéficier de davantage de séances de natation, un apprentissage indispensable pour garantir leur sécurité, notamment dans notre région.

Nous proposerons prochainement la création du Conseil municipal des Pitchouns. Chaque année, les jeunes pourront y proposer leurs idées, construire leur projet et le suivre jusqu'à sa réalisation. Une manière concrète de les écouter et de les associer, dès aujourd'hui, à

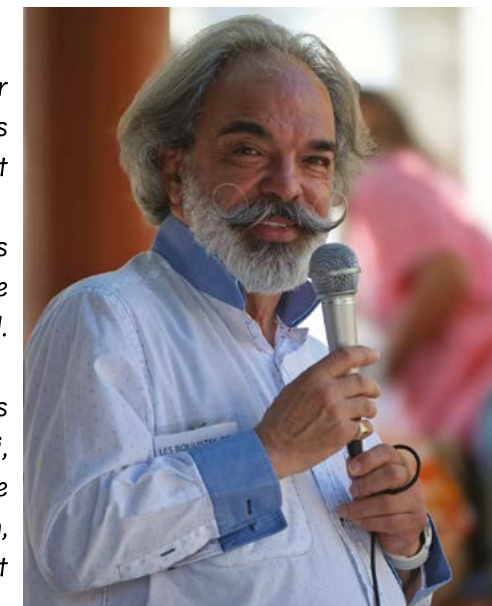
la vie de notre village.

Au fil des pages, vous découvrirez celles et ceux qui, par leur travail, leur engagement ou leur implication, contribuent chaque jour à faire vivre La Cadière d'Azur.

Je vous souhaite une excellente lecture et à toutes et à tous, une très belle rentrée.

*Robert Deledda*

Maire de la Cadière d'Azur - VAR 83



Crédit Photo : @Gamol



Journée de cohésion  
au Boulodrome de La Cadière d'Azur  
Crédit Photo : @Gamol



# VIE Municipale : Décisions du Conseil Municipal

Cette rubrique revient sur quelques-unes des principales décisions adoptées par le Conseil municipal ces derniers mois afin d'expliquer progressivement les actions engagées par la commune, les projets en cours et le fonctionnement des services municipaux. Cette sélection n'a pas vocation à être exhaustive. Dans ce numéro, nous revenons sur les séances des 29 avril et 5 juin 2026.

Les décisions adoptées lors des séances suivantes seront présentées progressivement dans les prochains magazines. L'ensemble des délibérations, des décisions et des comptes rendus du Conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune.

## CONSEIL MUNICIPAL DES 29 AVRIL ET 5 JUIN 2026

### Renforcer les moyens de la commune

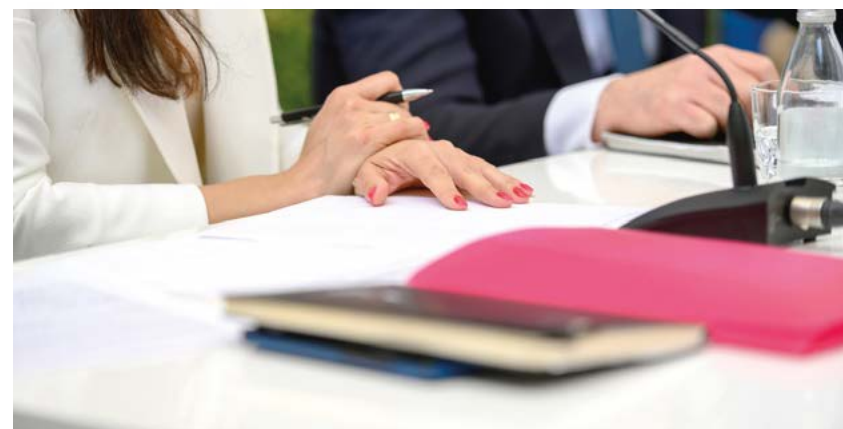
Pour préparer ses projets et accompagner leur réalisation, une commune doit disposer de moyens humains, techniques et administratifs adaptés. Elle doit également pouvoir construire des dossiers solides et rechercher, lorsque cela est possible, des financements auprès de ses partenaires. Plusieurs décisions adoptées par le Conseil municipal s'inscrivent dans cette démarche.

Dans cette perspective, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à Var Ingénierie. Cette adhésion permettra à la commune de bénéficier d'un accompagnement supplémentaire pour préparer ses projets, sécuriser leur montage et rechercher, lorsque cela est possible, des financements auprès des partenaires publics.

Le Conseil municipal a également décidé de renforcer progressivement les moyens humains de la commune en créant plusieurs postes destinés à accompagner le fonctionnement des services administratifs et de la police municipale. Ces créations de postes permettront d'améliorer le suivi des dossiers, d'accompagner les projets municipaux et de renforcer progressivement les services rendus aux habitants.

### MIEUX COMPRENDRE

Var Ingénierie, créée par le Département du Var, est l'agence technique départementale qui accompagne les communes adhérentes dans la préparation et le suivi de leurs projets. Elle met à leur disposition une expertise technique, juridique, administrative et financière adaptée à leurs besoins.



### Accompagner les familles à chaque rentrée

Chaque rentrée est l'occasion pour la commune de renouveler ou d'adapter plusieurs dispositifs destinés à accompagner les familles et les élèves tout au long de l'année scolaire.

La municipalité reconduit ainsi sa participation de 60 € par élève pour les fournitures pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire. Cette participation permet de financer les fournitures pédagogiques utilisées en classe par les élèves tout au long de l'année scolaire.

Les activités musicales sont également reconduites dans les écoles maternelle et élémentaire, la commune continuant d'en assurer le financement afin de permettre aux élèves de bénéficier de ces interventions tout au long de l'année scolaire.

La garderie du matin reste entièrement gratuite. La participation demandée pour la garderie du soir est désormais fixée à 2,60 € par enfant, contre 2,50 € auparavant.

Le tarif du restaurant scolaire passe de 3,80 € à 3,90 € par repas à compter du 1er septembre. La commune continue toutefois de financer une part importante du fonctionnement de ce service, notamment le personnel, l'entretien des locaux, l'eau, l'électricité, le chauffage, la maintenance et les consommables informatiques. Pour mieux découvrir le travail des équipes et l'organisation quotidienne de la restauration scolaire, retrouvez notre dossier consacré à ce service (page 8).

### MIEUX COMPRENDRE

Chaque année, les 60 € attribués pour chaque élève participent au budget de sa classe. L'enseignant l'utilise ensuite pour choisir les fournitures pédagogiques en fonction des besoins et des projets menés tout au long de l'année scolaire.

### Agir pour la prévention des incendies

Le 5 juin 2026, le Conseil municipal a approuvé une procédure destinée à garantir durablement l'entretien, la **gestion et l'utilisation de la piste DFCI W301**, située sur le versant de garrigue dominant les villages de La Cadière d'Azur et du Castellet.

Cette piste relie les itinéraires DFCI W30 (La Bégude) et W13, dessert la citerne incendie CAR 4 et permet également un accès au secteur des Jourdans. La procédure engagée permettra d'assurer durablement son entretien, les opérations de débroussaillage ainsi que l'installation et l'entretien des équipements de protection et de surveillance des forêts. Le Conseil municipal a également confié à la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume le soin de conduire cette procédure auprès des services de l'État. Les habitants souhaitant obtenir davantage d'informations sur cette démarche peuvent se rapprocher de la Mairie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

*La servitude de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) permet d'assurer, dans l'intérêt général, la continuité et la pérennité des voies de défense contre les incendies afin de faciliter les interventions des secours, les travaux de débroussaillage et l'entretien des pistes. Elle s'inscrit dans une démarche associant l'État, les collectivités territoriales, les propriétaires concernés et les acteurs de la prévention des incendies.*

*Les pistes DFCI ne sont pas des routes ouvertes à la circulation. Elles sont avant tout destinées aux missions de prévention et de lutte contre les incendies. Certains usages, comme la randonnée, le VTT ou l'équitation, restent possibles sous certaines conditions, avec l'accord écrit du propriétaire concerné.*

### Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens. Ils sont élus au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs, composé notamment des maires, des conseillers municipaux et des délégués désignés par tous les Conseils municipaux. Les élus municipaux représentent à eux seuls environ 95 % de ces grands électeurs. C'est pourquoi La Cadière d'Azur a désigné, le 5 juin 2026, les 15 délégués et les 5 suppléants qui représenteront la commune lors des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Deux listes étaient candidates. « Écouter vraiment. Agir justement. » a obtenu 23 voix, soit 12 délégués et 4 suppléants. « Cap Cadière » a obtenu 6 voix, soit 3 délégués et 1 suppléant.

Les 29 conseillers municipaux ont pris part au vote. Aucun bulletin blanc ou nul, aucune abstention, aucun refus de mandat et aucune réclamation n'ont été enregistrés.

### Comprendre les comptes de la commune

Chaque année, avant de préparer le budget de l'année suivante, le Conseil municipal arrête les comptes de la commune. Il doit d'abord vérifier que le compte de gestion, établi par le comptable public, et le compte administratif, préparé par la commune, présentent les mêmes résultats. Une fois cette concordance constatée, il peut approuver les comptes et décider de la manière dont les résultats de l'année écoulée seront repris dans le budget de l'année suivante.

Lors de sa séance du 5 juin 2026, le Conseil municipal a ainsi approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2025, puis procédé à l'affectation définitive des résultats pour le budget 2026.

Ces décisions ont permis de clôturer définitivement les comptes de l'année 2025. Elles garantissent ainsi que les résultats financiers de la commune sont correctement pris en compte pour poursuivre les projets engagés et préparer les suivants.

Les habitants qui souhaitent consulter l'ensemble des documents financiers, ainsi que le détail des délibérations budgétaires, peuvent les retrouver sur le site internet de la commune.

### Conseil Municipal des Pitchouns

Retrouvez prochainement ici toutes les décisions du Conseil municipal des jeunes Cadiérens !



## NOUVEAU Magazine Municipal

### Un nouveau rendez-vous pour les Cadièrens

En juin dernier, à l'occasion du lancement de la nouvelle formule de votre magazine municipal, nous vous avons invités à nous faire part de vos idées : un nom pour le magazine, des sujets que vous aimeriez y retrouver ou encore de nouvelles rubriques. Merci pour vos nombreux retours !

### Vos idées pour les prochains numéros

Histoire locale, monuments, patrimoine, anecdotes, vie d'autrefois, mais aussi écoles, commerçants, artisans, prestataires locaux, vie associative, environnement ou événements du village : vos suggestions viendront nourrir les prochains numéros.

Pour l'histoire de La Cadière, nous avons déjà commencé à nous rapprocher de personnes connaissant particulièrement bien la commune afin que leurs connaissances puissent enrichir ces contenus. Une proposition nous a également intéressés : faire participer ponctuellement des écoliers à certains contenus du magazine. Nous allons nous rapprocher des personnes concernées pour voir si cela peut être mis en place et sous quelle forme.

### Mieux comprendre la vie de la commune

Vous avez aussi exprimé le souhait de mieux comprendre le fonctionnement de la vie municipale, c'est tout le sens de cette rubrique, qui revient sur les principales décisions du Conseil municipal pour les expliquer de manière accessible. Les documents et informations détaillées restent consultables sur le site de la commune.

Vous souhaitez voir un sujet abordé ? Une décision, un projet ou un aspect du fonctionnement de la commune mériterait selon vous d'être mieux expliqué ? N'hésitez pas à nous en faire part. Le magazine est aussi là pour informer et rendre plus accessibles les sujets qui concernent la vie de la commune.

Vos propositions doivent naturellement s'inscrire dans le cadre du magazine. Pour les demandes individuelles ou les situations particulières, les services municipaux restent vos interlocuteurs privilégiés.

### Et maintenant, à vous de choisir son Nom !

Un nom est revenu à plusieurs reprises : tout simplement « La Cadière d'Azur ». Vous avez également proposé « Le Cadiazur », dont nous avons apprécié l'originalité.

D'autres propositions correspondent davantage à des intitulés de rubriques. Certaines pourront apparaître au fil des prochains numéros.



Trois noms sont aujourd'hui retenus. À vous de nous dire lequel vous préférez !

- 1- La Cadière d'Azur
- 2- Le Cadiazur
- 3- Terre de Cadière

Soyez nombreux à participer ! Vos retours sont attendus avant le 15 novembre 2026 et permettront d'accompagner le choix du nom que portera votre magazine. **Rendez-vous en janvier 2027 pour le découvrir !**



## VIVRE LA CADIÈRE

### Ça roule pour nos agents !



#### NOUVEAU DANS LES RUES DE LA CADIÈRE D'AZUR !

Plus de proximité et plus de mobilité douce à La Cadière d'Azur ! À l'occasion de la rentrée, le service technique a accueilli avec enthousiasme les vélos électriques, destinés à la police municipale, Cédric et à notre ASVP, Pauline, qui rejoint l'équipe. Floqués aux couleurs de la Ville, vous pourrez les retrouver dès le mois de septembre dans les ruelles et chemins de La Cadière d'Azur.

Ces vélos permettront à nos agents de se déplacer plus facilement, plus rapidement et au plus près des habitants, notamment dans les rues étroites et les secteurs difficiles d'accès en voiture.

Une mobilité plus souple qui favorisera également la présence de nos agents sur le terrain et renforcera la proximité avec les Cadièrennes et les Cadièrens.

Avec cette nouvelle acquisition, la Ville poursuit son engagement en faveur de mobilités plus douces, pratiques et adaptées aux besoins de nos services.

Ça roule pour nos agents... et pour la mobilité douce à La Cadière !

## SICTIAM

### LA CADIÈRE-D'AZUR MODERNISE SON SYSTÈME D'INFORMATION

Le **SICTIAM** est intervenu à La Cadière d'Azur pour moderniser et sécuriser l'infrastructure informatique de la commune. Dix sites communaux ont bénéficié de nouveaux équipements, dont des switchs et un serveur physique.

Cette opération permet de renforcer la sécurité, la performance et la continuité des services publics, tout en apportant un accompagnement de proximité aux équipes municipales.

>> Lire tout l'article  
Actualisation des services numériques  
à la Cadière d'Azur



Une mobilisation solidaire pour les sinistrés des incendies

La Cadière d'Azur s'est mobilisée aux côtés des communes du territoire : Face aux incendies qui ont touché le Var cet été, la solidarité s'est rapidement organisée. À La Cadière d'Azur, la Municipalité a mis en place, le lundi 3 août 2026, une collecte solidaire de produits de première nécessité en soutien aux populations sinistrées, notamment dans la commune de Correns. Parmi les besoins prioritaires figuraient les produits d'hygiène corporelle. La mobilisation des Cadiériens a été au rendez-vous. Grâce à la générosité et à l'engagement des habitants, de nombreux dons ont pu être réunis au sein de la salle Fontanarosa.

Les produits collectés ont ensuite été rassemblés au Beausset avec ceux des communes de la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, avant leur acheminement vers Correns et leur distribution aux populations touchées par les incendies.

Cette mobilisation collective témoigne une nouvelle fois de la solidarité qui anime notre territoire dans les moments difficiles. La Municipalité de La Cadière d'Azur adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des donateurs pour leur générosité, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette collecte.

Une solidarité qui se poursuit

Cette mobilisation rappelle combien la solidarité entre communes et entre habitants constitue une force essentielle pour accompagner les personnes confrontées aux conséquences des incendies.

Merci à toutes et tous pour votre générosité et votre solidarité.



PROCHAINEMENT : UNE COLLECTE POUR LES ANIMAUX SINISTRÉS À LA SALLE FONTANAROSA

Parce que les incendies touchent aussi nos compagnons à quatre pattes, une collecte solidaire dédiée aux animaux sinistrés sera prochainement organisée. Nourriture, matériel et produits pour animaux pourront ainsi être réunis pour leurs venir en aide.

Nous vous communiquerons très prochainement les modalités de cette nouvelle mobilisation.



RESTAURATION SCOLAIRE AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES ÉCOLES

À cette rentrée, 290 élèves sont scolarisés dans les écoles de La Cadière d'Azur. Chaque midi, près de 250 d'entre eux déjeunent à la restauration scolaire. Ce service municipal, essentiel à la vie des écoles, repose sur le travail quotidien de six agents de restauration, des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), du service des affaires scolaires et de plusieurs partenaires. Derrière chaque repas, toute une organisation veille au bien-être, à la sécurité et à la qualité de l'accueil des enfants.

Un service qui commence bien avant le déjeuner

Chaque jour, les repas sont préparés et livrés par Terres de Cuisine, entreprise locale retenue par la commune à l'issue d'un marché public. Six agents de restauration réceptionnent ensuite ces repas, contrôlent les températures, préparent le réfectoire et organisent le service avant l'arrivée des premiers élèves. À leurs côtés, les ATSEM accompagnent les plus jeunes tout au long du repas. Afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil, le déjeuner est organisé en deux services. Cette organisation permet d'accueillir moins d'enfants simultanément, de laisser davantage de

disponibilité aux équipes et de préparer les salles entre chaque service. Les maternelles et les primaires déjeunent dans deux espaces distincts, adaptés à leurs besoins. Les plus jeunes sont servis à table, tandis que les plus grands viennent chercher leur plat chaud au moment du service. Au-delà du repas, les agents de restauration assurent également les contrôles sanitaires à l'arrivée des livraisons, veillent au respect permanent des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et poursuivent leur journée par l'entretien des locaux dont ils ont la responsabilité.

ZOOM

# ZOOM sur la Restauration Scolaire

## UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU MIEUX MANGER : LOCAL & BIO



**TÉMOI-  
GNAGE**  
**Céline**  
**Pompidou**  
**Responsable**  
**et gestion-**  
**naire des**  
**affaires**  
**scolaires**

« Depuis mon arrivée en avril dernier, j'ai découvert une équipe très investie, exigeante et particulièrement soudée. J'ai fait connaissance avec des agents impliqués, bienveillants et animés par une volonté permanente de progresser. Ils me demandent régulièrement de venir observer le fonctionnement de la cantine avec un regard extérieur afin de réfléchir ensemble aux améliorations possibles.

Récemment encore, ils ont proposé une nouvelle organisation du réfectoire pour faciliter les déplacements, fluidifier le service et réduire le niveau sonore pendant le déjeuner. Chacun apporte ses idées et s'implique, toujours avec le même objectif : offrir les meilleures conditions d'accueil possibles aux enfants.

Leur cohésion, leur entraide au quotidien et leur exigence sont précieuses. Elles nous permettent d'avancer ensemble, de construire de nouveaux projets et d'améliorer chaque jour un peu plus le quotidien des élèves. »



### Une qualité construite au quotidien

Chaque semaine, le nombre de repas est ajusté aux effectifs afin de limiter le gaspillage alimentaire tout en répondant aux besoins des élèves. Les menus sont élaborés en concertation avec **Terres de Cuisine**, les représentants des parents d'élèves, Annick Matton-Vercellino, adjointe à la vie scolaire, et Céline Pompidou, responsable et gestionnaire des affaires scolaires. Cette démarche permet de faire évoluer régulièrement les repas proposés et de maintenir un niveau d'exigence supérieur aux obligations fixées par la loi EGAlim (voir encadré bleu).

À l'initiative du service des affaires scolaires, la commune souhaite désormais associer un ou plusieurs élèves à la réflexion sur les menus et, plus largement, à la vie de l'école. Le choix de privilégier les acteurs locaux se retrouve également dans des gestes du quotidien.

### Qu'est-ce que La loi EGAlim



La loi EGAlim a été adoptée en 2018 et vise à améliorer la qualité des repas en restauration collective en favorisant les produits de qualité et durables ainsi qu'une part plus importante de produits issus de l'agriculture biologique. La Loi EGAlim fixe deux objectifs à la restauration scolaire :

- 50 % minimum des achats alimentaires doivent relever de catégories de qualité et durables.  
> À La Cadière d'Azur : environ 68 %.
- 20 % minimum des produits doivent être issus de l'agriculture biologique.  
> À La Cadière d'Azur : environ 35 %.

Ces résultats sont le fruit du travail mené avec **Terres de Cuisine**, les représentants des parents d'élèves, l'adjointe à la vie scolaire et le service des affaires scolaires.



Une quarantaine de baguettes fraîches sont livrées chaque matin par une boulangerie de La Cadière d'Azur. Lors de petits-déjeuners, manifestations ou besoins ponctuels des écoles, les achats sont réalisés auprès des commerces de bouche du village.

### Des équipes attentives au bien-être des enfants

Au-delà du repas, les équipes veillent chaque jour à la sécurité et au bien-être des élèves.

Les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) font l'objet d'un accompagnement spécifique. Les protocoles sont connus de toutes les équipes et les trousseaux de secours adaptés à chaque enfant restent immédiatement accessibles en cas de besoin.

Les agents suivent plusieurs formations chaque année. La dernière portait sur

la diététique ; les prochaines seront consacrées à l'hygiène alimentaire et à la prévention du gaspillage.

Sylvie, responsable de la cantine et agent de prévention, prépare également une formation consacrée à la réduction du bruit dans le réfectoire afin d'améliorer encore le confort des enfants.

Une actualisation des formations aux gestes de premiers secours sera également organisée pour l'ensemble des équipes.

Cette volonté de progresser se retrouve aussi dans les gestes du quotidien. Récemment, les équipes ont repensé l'organisation du réfectoire afin de faciliter les déplacements, de fluidifier le service et d'atténuer le niveau sonore pendant le déjeuner.



LE PETIT RÉFECTOIRE



LE COULOIR



LA COUR



LE GRAND RÉFECTOIRE

### Participation des familles et de la commune

#### Participation des familles

- Avant : 3,80 €
- Aujourd'hui : 3,90 € par repas

Cette évolution de 10 centimes reste limitée malgré la hausse des coûts (denrées alimentaires, énergie, transports...). Ce tarif comprend une entrée, un plat, un dessert et du pain frais.

#### Participation de la commune

La commune prend en charge la différence entre le coût réel du repas et la participation des familles. Elle finance également les locaux, leur entretien, le personnel de restauration, les fournitures scolaires et le budget consacré aux transports en bus pour les sorties éducatives et les déplacements vers la piscine.

Les séances de natation constituent un apprentissage essentiel pour la sécurité des enfants.

Tarif des transports en bus :

+18,5 % en deux ans

Hausse prise en charge par la ville :

- 2025 : 150 €

- 2026 : 160 € par trajet aller-retour



## Nouveau !

Une application gratuite pour consulter les menus de vos enfants et bien plus encore

Téléchargez l'appli TerresdeCuisine ou flashez le QR code :



Votre code de connexion :

**F1Ed2N**



## Un service qui ne s'arrête jamais

Lorsque les élèves quittent l'école, le travail continue.

Les agents assurent l'entretien quotidien des locaux dont ils ont la responsabilité et préparent déjà les prochains temps d'accueil. Pendant les vacances scolaires, ils participent également au fonctionnement du centre de loisirs.

Derrière ce service se trouvent des femmes et des hommes investis, attentifs à la qualité de l'accueil des enfants. Un engagement exigeant, souvent discret mais essentiel, qui contribue chaque jour à la vie des écoles de La Cadière d'Azur.

## ATSEM

### Quel est le Rôle d'un ATSEM ?

Les **Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles** accompagnent les enfants de maternelle tout au long de la journée : Accueil, Activités de classe, Garderie, Aide au Repas, Sorties scolaires, Transports en bus.

À la cantine, ils veillent à leur bien-être, les aident à devenir autonomes pendant le repas, les encouragent à goûter les aliments et s'assurent que ce moment se déroule dans le calme, le respect et la convivialité. Ils participent également à l'entretien des classes et du matériel pédagogique, ainsi qu'à la préparation des activités et des locaux.

**A venir...** Dès le mois de septembre, l'équipe pédagogique travaillera à la mise en place de nouveaux projets, parmi lesquels un potager scolaire. Une belle occasion de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, de leur faire découvrir les cycles naturels et développer leur sens des responsabilités à travers des activités concrètes : plantations, arrosage, observation et entretien. Un projet pédagogique, ludique et collectif à suivre dès la rentrée !

## EXEMPLE DE MENU

### ENTRÉE : Tomates Bio et Billes de Mozzarella

*Tomates Bio : issues de l'agriculture biologique.  
Billes de mozzarella : apportent un produit laitier.*

### PLAT : Wok de Dinde Label Rouge

*Viande Label Rouge : bénéficie d'un signe officiel de qualité.  
Alternative végétarienne : wok de lentilles.  
Accompagnement : Riz IGP de Camargue  
Riz IGP : origine géographique garantie.*

### Dessert : Flan Caramel

*Apporte un produit laitier qui complète le repas.*



Présence possible de l'ensemble des allergènes dans nos plats -  
Des aléas d'approvisionnement peuvent exceptionnellement occasionner des changements sur les produits sélectionnés.

**Repas équilibré associant légumes, source de protéines animales ou végétales, féculents et produits laitiers. Il répond aux recommandations nutritionnelles destinées aux enfants tout en illustrant concrètement les exigences de la loi EGAim.**

## PROJETS PÉDAGOGIQUES :

### Semaine du Goût du 12 au 18 octobre 2026 !

Pour sa 37ème édition, cet événement incontournable continue de rassembler enseignants, chefs, artisans, producteurs, collectivités et passionnés autour d'une même mission : transmettre le goût, valoriser les savoir-faire et sensibiliser à une alimentation de qualité. Une semaine consacrée à la découverte des saveurs, à l'éducation au goût et au plaisir de bien manger, à travers de nombreuses rencontres et animations partout en France. Nos écoles se préparent à rejoindre l'aventure !



La Ville de  
La Cadière d'Azur  
vous présente

# LA COURSE DES VIGNES CHALLENGE ENOLA

LA CADIÈRE D'AZUR

DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2026

16ème  
ÉDITION

PARCOURS ENFANTS

DÉPART 09H00

PARCOURS ADULTES

7KM, 11KM ET 14KM

DÉPART 09H30

PLACE JEAN JAURÈS

PARCOURS INCLUSIFS

Accessibles aux personnes en situation de handicap

Course limitée à 450 coureurs (16 ans min.)

Frais d'inscription : 15 €

Retrait des dossards :

samedi 7 novembre 2026 : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Anciens Abattoirs, 142 avenue Pichou Espanet  
83740 La Cadière d'Azur (près de la caserne des pompiers)

**CHALLENGE ENOLA : L'équipe avec le plus grand nombre de participants se verra attribuer le Challenge.**

1 euro par coureur sera versé au TELETHON

Inscriptions : [www.kms.fr](http://www.kms.fr)



Renseignements service jeunesse et sports : 06 64 20 78 57

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)



# VIE ASSOCIATIVE & Nouvelle Brochure

## UNE VILLE VIVANTE GRÂCE À SES BÉNÉVOLES

Derrière la richesse de la vie associative de La Cadière d'Azur, il y a d'abord des femmes et des hommes qui donnent de leur temps, partagent leur passion, leurs connaissances ou leur savoir-faire et s'investissent tout au long de l'année.

Sport, culture, musique, théâtre, patrimoine, solidarité, loisirs... La diversité de nos associations reflète aussi celle de leurs missions. On peut y pratiquer une activité, transmettre un savoir, préserver la mémoire et les traditions, faire découvrir notre patrimoine, accompagner les autres ou encore participer à des missions de prévention et de sécurité. Autant de domaines qui témoignent de la place qu'occupe la vie associative dans notre village.

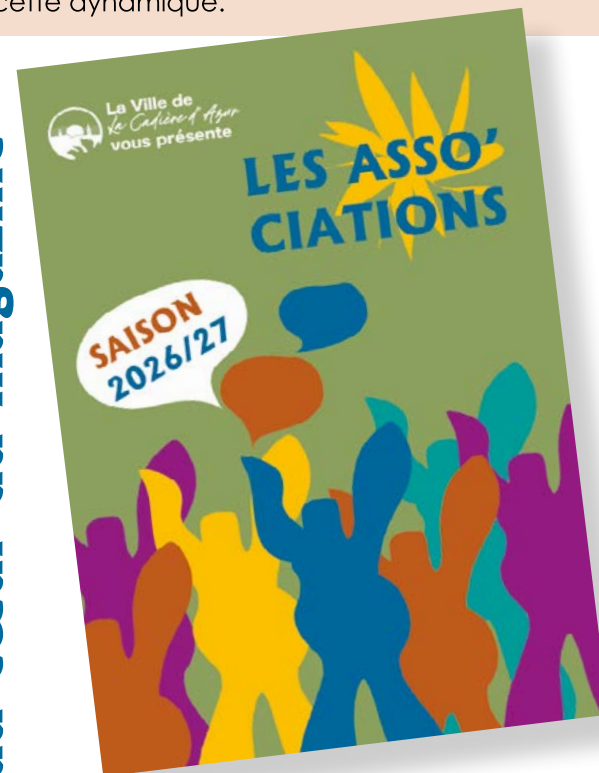
Cette richesse repose en grande partie sur les bénévoles. Certains s'investissent régulièrement dans le fonctionnement d'une association, d'autres apportent leur aide à l'occasion d'un projet, d'une action ou d'un événement. Chacun le fait selon ses envies, ses compétences, sa sensibilité et le temps qu'il souhaite y consacrer.

Une partie de cet engagement reste souvent invisible. Il peut prendre la forme d'heures de préparation et de recherche, d'un entraînement ou d'une répétition, d'une permanence, d'une réunion, d'une visite, d'une action de solidarité, d'une mission de prévention ou de surveillance. Des réalités très différentes, mais un même choix : être présent et consacrer une partie de son temps à une action collective. Les festivités de cet été en ont offert une illustration particulièrement visible. Leur réussite doit beaucoup à la mobilisation des bénévoles qui, aux côtés des associations et des services de la Ville, ont participé à l'accueil du public, à l'organisation et au bon déroulement de ces rendez-vous. Mais cette mobilisation ne se limite pas aux manifestations : elle se poursuit, sous de multiples formes, tout au long de l'année. La municipalité accompagne elle aussi les associations dans leurs activités. Mise à disposition de locaux, prêt de matériel, intervention des services municipaux ou relais de leurs événements permettent, autant que possible, de faciliter leurs projets et de soutenir leurs initiatives.

C'est aussi dans cette présence au quotidien que se mesure la richesse de la vie associative. Elle permet de partager des passions, de transmettre des connaissances et des savoir-faire, de préserver une mémoire, de veiller sur les autres, mais aussi de réunir des habitants qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés autrement. À travers toutes ces actions se créent des liens entre les personnes et les générations. À toutes celles et ceux qui s'engagent, régulièrement ou ponctuellement : merci. Par la diversité de vos actions et le temps que vous choisissez d'y consacrer, vous contribuez pleinement à la vitalité de La Cadière d'Azur.

Vous retrouverez au cœur de ce magazine la **brochure 2026/2027 des associations de la commune, à détacher et à conserver**. Prenez le temps de le parcourir : peut-être y découvrirez-vous une activité, une passion ou une association que vous aurez envie de rejoindre pour participer, vous aussi, à cette dynamique.

À DÉTACHER  
au cœur du magazine



# UN ÉTÉ AZUR



RETOUR  
EN IMAGES

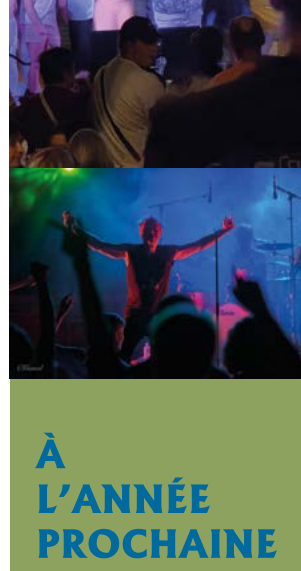
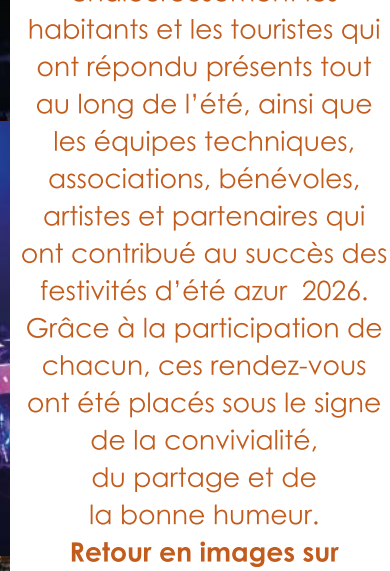


BRAVO  
AUX  
ARTISTES



UN GRAND MERCI  
POUR CES BELLES  
FESTIVITÉS  
D'ÉTÉ AZUR À  
LA CADIÈRE !

La municipalité remercie chaleureusement les habitants et les touristes qui ont répondu présents tout au long de l'été, ainsi que les équipes techniques, associations, bénévoles, artistes et partenaires qui ont contribué au succès des festivités d'été azur 2026. Grâce à la participation de chacun, ces rendez-vous ont été placés sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Retour en images sur quelques-uns des beaux moments de cet été !



# À LA CADIÈRE

RETROUVEZ PLUS PHOTOS SUR NOS RÉSEAUX  
SOCIAUX !   

À  
L'ANNÉE  
PROCHAINE

# ENVIRONNEMENT & Cadre de Vie

## LE B.I.T : BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE OUVRE UNE NOUVELLE ÉTAPE



### Michèle VANPEE

Nouvelle présidente  
de l'association  
du Bureau  
d'Information  
Touristique

#### LE B.I.T :

Maison des Gardes  
11, place Charles de Gaulle  
83740 La Cadière-d'Azur

#### HORAIRES D'AUTOMNE :

lundi-mardi-jeudi-vendredi  
9h-12h & 14h-18h,  
mercredi 9h-12h,  
samedi 9h30-12h  
Tél. : 04 94 90 12 56  
[tourisme-lacadieredazur.fr](http://tourisme-lacadieredazur.fr)



### Plus moderne, plus vivant, plus ouvert.

La **Maison du Tourisme** est devenue le **Bureau d'Information Touristique (B.I.T.)** de La Cadière d'Azur. Ce changement de nom s'accompagne d'un **nouveau logo**, en cohérence avec la nouvelle identité visuelle de la commune. Nous avons rencontré Michèle Vanpée, élue présidente en juin dernier.



**Bureau  
Information  
Touristique**  
*La Cadière d'Azur*

### Le changement de nom marque-t-il une nouvelle étape ?

M.V. - « Nos missions demeurent les mêmes : accueillir, informer et accompagner les visiteurs comme les habitants dans la découverte de La Cadière d'Azur, de ses paysages, de son patrimoine, de ses vignobles, de ses sentiers de randonnée, de ses événements, de ses commerces, de ses artisans et de ses producteurs locaux. En revanche, avec le nouveau Conseil d'administration de l'association, le bureau directeur et nos adhérents, notre objectif est de faire rayonner La Cadière d'Azur tout en restant fidèles à ce qui fait son âme.

Notre mission ne consiste pas seulement à accueillir des visiteurs. Nous sommes un acteur de proximité au service de tous, qui participe à faire découvrir La Cadière d'Azur, à soutenir son économie locale et à préserver son identité. Nous voulons que chaque visiteur reparte avec le souvenir d'un village authentique et que chaque habitant soit fier de son territoire.

Nous voulons faire évoluer le B.I.T. vers un lieu plus moderne, plus vivant, plus ouvert, accessible et adapté aux attentes d'aujourd'hui. Nous imaginons un lieu où l'on vient chercher une information, préparer une découverte, échanger, mais aussi mieux connaître et faire vivre son village.

Cette évolution passera par le développement du numérique, davantage de partenariats avec les acteurs locaux, une meilleure mise en valeur de notre patrimoine, de nos savoir-faire et de tous ceux qui contribuent à la vitalité de la commune. Dans un deuxième temps, de nouveaux services pourront être proposés, comme un **espace de coworking**, un **service de photocopie**, une **boutique** mettant à l'honneur les produits du terroir ou encore des produits aux couleurs de La Cadière d'Azur. »

### Vous souhaitez également associer davantage les habitants à cette nouvelle dynamique ?

M.V. - « Notre volonté est de fédérer autour de projets l'ensemble des habitants, des commerçants, des artisans, des associations, des bénévoles et de tous les acteurs locaux. Car les premiers ambassadeurs de La Cadière d'Azur sont avant tout celles et ceux qui y vivent, qui la font vivre et qui en partagent les richesses au quotidien.

Cette nouvelle dynamique s'est engagée avec le vide-greniers du 6 septembre. Elle se poursuit avec les **Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre**, le **concours photo « Regards d'automne à La Cadière »**, notre participation au Téléthon avec un **grand loto le 25 octobre** et le **Salon des Santonniers des 14 et 15 novembre**.

Nous voulons faire vivre La Cadière d'Azur tout au long de l'année, y compris pendant les périodes habituellement plus calmes, pour le plus grand plaisir des habitants comme des visiteurs. Les fêtes de fin d'année constitueront le premier grand rendez-vous de cette nouvelle dynamique.

### Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

M.V. - « Aucun projet n'est encore arrêté. L'objectif est d'imaginer puis de construire progressivement et collectivement un événement fédérateur, chaleureux et attractif, en mobilisant toutes les énergies locales.

Que vous soyez seul, en famille, avec une association, un club sportif, une équipe sportive, une entreprise, un groupe d'amis ou toute autre structure locale, chacun peut participer. Une idée, une envie, un savoir-faire, un peu de temps, du matériel ou simplement la volonté de contribuer peuvent faire naître une belle initiative.

En unissant nos talents, nos idées et notre enthousiasme, nous pouvons faire de La Cadière d'Azur un village toujours plus vivant, accueillant et attractif, au bénéfice de ses habitants, de ses visiteurs et de son avenir. »

### Des projets qui rassemblent et qui ressemblent à La Cadière d'Azur !

#### Vous souhaitez participer à cette dynamique ?

Prenez contact dès à présent avec le B.I.T. Vos idées, vos compétences ou simplement votre volonté de vous investir peuvent contribuer à construire ce premier rendez-vous de Noël et faire naître de nouvelles initiatives au service de La Cadière d'Azur. Nous vous en dirons plus sur ce rendez-vous construit avec vous dans notre magazine spécial « Noël à La Cadière », qui paraîtra en fin d'année.



### BALADES D'AUTOMNE : Les coups de cœur de Sophie

Sophie Delsanti, Responsable du Tourisme au B.I.T. de la Cadière d'Azur, partage quelques-uns de ses coups de cœur.



#### Dans les vignes, la Fontaine de Fontanieu

Cette balade accessible de 7 km (1 h 45) emprunte de petits chemins à travers le vignoble de l'AOP Bandol. À l'automne, les ceps se parent de magnifiques teintes dorées, cuivrées et pourpres, avec le village perché en toile de fond. Une promenade idéale pour profiter des paysages, des senteurs de la garrigue et de la douceur provençale.



#### Le coucher de soleil à la Forêt du Défends

Cette boucle dans les bois de 5,9 km (environ 2 h) traverse une pinède avant d'offrir de superbes panoramas sur les vignobles, la baie de Saint-Cyr-les-Lecques, La Ciotat et le massif de la Sainte-Baume. En fin de journée, le coucher de soleil y offre un spectacle particulièrement remarquable. Si vous choisissez de prolonger la balade jusqu'au crépuscule, pensez à prévoir de quoi assurer votre retour dans de bonnes conditions.

Retrouvez ces itinéraires, leurs cartes détaillées ainsi que d'autres idées de balades sur le site du Bureau d'Information Touristique [tourisme-lacadieredazur.fr](http://tourisme-lacadieredazur.fr), rubrique « À voir / À faire », puis « Balades à pied ».

À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, consultez également l'agenda de ce magazine pour découvrir les sites exceptionnellement ouverts au public. Profitez-en aussi pour parcourir les circuits patrimoniaux accessibles toute l'année grâce aux **QR codes installés dans le village**. Ils permettent de découvrir l'histoire des lieux, des photographies anciennes et de nombreux contenus qui accompagnent la visite.

### Viviane première Mamie Escolo



Une première Mamie Escolo à La Cadière d'Azur.

Depuis cette rentrée, Viviane Dequirot, 76 ans, est la toute première « Mamie Escolo » de La Cadière. Vous l'avez peut-être aperçue aux abords des écoles, avec son gilet jaune de sécurité. Une nouveauté dans la commune : elle est présente pour aider les enfants à traverser en toute sécurité à l'heure de l'entrée et de la sortie des classes. Viviane est une lève-tôt. Elle a l'habitude de commencer ses journées à 5 heures du matin. Alors, être là avant les enfants ne lui pose aucun problème ! Ce qui lui plaît dans cette nouvelle activité, c'est de se rendre utile, de créer du lien, de rencontrer du monde, mais surtout d'être auprès des enfants. Maman de deux enfants, Viviane est aussi grand-mère de sept petits-enfants, âgés de 8 à 23 ans, qui vivent tous très près d'elle. Alors que la petite dernière a désormais 8 ans, garder un contact quotidien avec les plus jeunes est aussi l'une des raisons qui lui ont donné envie de devenir Mamie Escolo.

#### Un coup de cœur pour La Cadière

Viviane et son mari ont longtemps vécu en région parisienne. Elle travaillait dans une banque, lui était serrurier à l'Élysée. En 1984, tous deux décident de changer de vie et prennent la direction du Var. Ils s'installent d'abord à Bandol, où ils tiennent pendant une dizaine d'années un commerce consacré à la pêche et à la chasse.

Mais le couple cherche un lieu plus authentique. C'est grâce à un ami qu'ils découvrent La Cadière et ont un véritable coup de cœur pour le village. En 1998, ils décident de s'y installer. Viviane poursuivra ensuite son parcours professionnel comme gouvernante dans un centre de vacances, avant de prendre sa retraite en 2010. Seize ans plus tard, Viviane avait envie d'un peu de changement et de retrouver une activité. L'occasion de devenir Mamie Escolo arrive au bon moment.

Une activité qui correspond à son envie d'être au contact des autres et des enfants, tout en apportant un petit complément qui, comme elle le dit, permettra aussi de faire plaisir à ses petits-enfants.



#### Et pourquoi pas vous ?

*Viviane est la première Mamie Escolo de La Cadière, mais d'autres pourraient la rejoindre. Si cette activité vous intéresse et que vous avez, vous aussi, envie de consacrer un peu de votre temps à la sécurité des enfants aux abords des écoles, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie. Peut-être croiserez-vous bientôt d'autres Mamies ou Papis Escolo à La Cadière !*



### Georgette tourne la page

#### Une vie au cœur de La Cadière d'Azur

À 76 ans, après une vie professionnelle consacrée au commerce et aux habitants de La Cadière d'Azur, Georgette Gallinier tire le rideau pour prendre sa retraite.

Figure familière du 10, rue Marx-Dormoy, elle aura vu passer des générations de Cadiérens dans sa petite boutique, venus acheter leur journal, une carte postale de vacances, de la belle papeterie, le « crayon gras 2B », le cahier de musique pour la rentrée du dernier, ou encore faire des photocopies... Autant de petits services et de souvenirs qui ont marqué la vie du village.

#### De la boulangerie-pâtisserie à la librairie

Tout commence en 1980, lorsqu'elle s'installe comme boulangère-pâtissière. Pendant plus de treize ans, elle partage son quotidien avec les Cadiérens avant de changer de métier en 1994 pour devenir libraire.

Durant plus de trente ans, sa petite boutique devient bien plus qu'un point presse : un véritable point de repère dans le village. On venait y retrouver son journal du jour, mais aussi sa personnalité, ses souvenirs et cette présence familière qui a accompagné plusieurs générations de Cadiérens.

En août 2026, après 46 années de travail et de fidélité à un même village, une page se tourne pour Georgette, mais aussi pour toutes celles et ceux qui avaient pris l'habitude de pousser la porte de sa boutique.

En baissant le rideau pour la dernière fois, la voilà désormais à l'heure de la retraite. Restent les souvenirs de toutes ces années de présence, de services rendus et de rencontres et, pour beaucoup de Cadiérens, l'image familière de Georgette et de son fidèle Chouki, qui resteront longtemps associés à la vie du village.

Et peut-être simplement un mot pour conclure : **MERCI GEORGETTE !**



## L'ÂME de la Cadière



### QUE FAIRE à La Cadière d'Azur pendant Les Journées Européennes du Patrimoine ?

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE – DÉPART À 10 H**

> **Visite guidée du centre historique**

Organisée par le Bureau d'information touristique

> Durée : 1 h 30 - Rendez-vous au Bureau d'information touristique

La visite du centre historique, habituellement payante, est exceptionnellement offerte à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE – DÉPART À 10 H**

> **Visite de la chapelle Sainte-Anne et de l'église Saint-André**

Organisée par Les Amis de La Cadière

Rendez-vous à l'église Saint-André

> Prévoyez d'arriver quelques minutes avant 10 h, heure de départ effective des visites, afin de ne pas en manquer le début.

**16 H - Espace Culturel :**

> **Conférence « La Cadière, histoire et patrimoine »**

Organisée par la Municipalité, entrée libre et gratuite

Conférencier : Henri Ribot : Un rendez-vous pour découvrir autrement notre village et son histoire

**RENSEIGNEMENTS : 04 94 90 12 56**

**contact@tourisme-lacadieredazur.fr**

### SAINT-ANDRÉ : Quelques clés pour mieux connaître notre église !

Elle fait partie du paysage familier de La Cadière d'Azur. Pourtant, derrière les murs de l'église Saint-André se cache une histoire de plusieurs siècles de transformations.

Les origines précises de l'édifice restent difficiles à établir. Une église paroissiale à La Cadière est mentionnée dès 1135, mais les documents disponibles ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agit déjà de l'église actuelle. C'est aussi au XIV<sup>e</sup> siècle que l'on retrouve dans les archives les premières mentions du vocable de « Saint-André », c'est-à-dire du nom donné à l'église, notamment dans plusieurs testaments.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'église est en mauvais état et trop petite pour accueillir la population. D'importants travaux sont alors engagés.

Dès 1508, l'abside, la partie située au fond de l'église derrière le maître-autel, est reconstruite et de nouvelles chapelles sont réalisées. **L'église est consacrée le 12 octobre 1522.** Les transformations vont ensuite se poursuivre au fil des siècles.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le manque de place conduit à de nouveaux agrandissements. Deux chapelles sont notamment réalisées en 1740 et 1741, tandis que l'ancien clocher médiéval est lui aussi transformé. Le clocher hexagonal que nous connaissons aujourd'hui sera construit au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces quelques repères ne racontent qu'une partie de l'histoire de Saint-André. Pour en découvrir davantage et apprendre à lire les traces laissées par les siècles, poussez-en la porte à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Dimanche 20 septembre, la visite organisée par Les Amis de La Cadière vous conduira à la découverte de la chapelle Sainte-Anne puis de l'église Saint-André.



### CONCOURS PHOTO Quand l'Automne révèle La Cadière

Les vignes qui se parent de nouvelles couleurs, une lumière différente sur les façades du village, les paysages qui changent au fil des semaines... L'automne offre un autre visage à La Cadière d'Azur.

Du **19 septembre au 10 novembre**, le Bureau d'information touristique vous invite à le saisir en images à l'occasion du concours photo « **Quand l'automne révèle La Cadière** ».

À vous de poser votre regard sur le village, son patrimoine, ses vignes, ses paysages ou ces petits détails qui racontent La Cadière à cette saison.

Les photographies des participants seront exposées lors du **Salon des Santonniers, les 14 et 15 novembre**, où les lauréats seront annoncés. De nombreux lots sont à gagner. La photographie du grand gagnant sera notamment mise à l'honneur dans le magazine municipal et sur les réseaux sociaux.

Pour découvrir les différents lots à gagner, consultez les pages Facebook et Instagram du Bureau d'information touristique actualisées au fil du concours.

Pour participer, connaître le règlement ainsi que les modalités d'envoi et d'exposition des photographies, rapprochez-vous directement du Bureau d'information touristique.

**Renseignements : 04 94 90 12 56**  
**contact@tourisme-lacadieredazur.fr**

### Jouons Ensemble !

#### QUESTION QUIZ :

**SUR COMBIEN DE COMMUNES S'ÉTEND L'APPELLATION BANDOL ?**

- A. 5 communes
- B. 8 communes
- C. 10 communes
- D. 12 communes

**Réponse : B. 8 communes - Les huit communes de l'appellation sont : La Cadière-d'Azur ; Le Castellet ; Le ; Beausset ; Bandol ; Saint-Cyr-sur-Mer ; Sanary-sur-Mer ; Evénos ; Ollioules.**

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### LES VINS DE BANDOL ET LA CADIÈRE D'AZUR

Les vins de Bandol portent le nom du port depuis lequel ils étaient expédiés à travers la France et le monde. Lorsque le commerce du vin se développe, le port de Bandol dépend encore de la commune de La Cadière. Les tonneaux destinés à l'exportation sont alors marqués du sceau du port de Bandol, contribuant à faire connaître ce nom bien au-delà de la Provence. Ce n'est qu'en 1715 que Bandol devient une commune indépendante. Aujourd'hui encore, La Cadière d'Azur accueille la plus grande part du vignoble de l'appellation Bandol.

Jean-Pierre BOYER

une vie au service d'un terroir

Avec la disparition de Jean-Pierre Boyer, le 17 juillet dernier à l'âge de 86 ans, La Cadière d'Azur perd une figure emblématique de son histoire viticole. À Château Salettes comme dans les nombreuses responsabilités qu'il a exercées, il

aura consacré sa vie à la vigne, à la défense de l'appellation Bandol, au collectif et à son territoire.

Son histoire avec La Cadière d'Azur commence en 1965, lorsqu'il rejoint Château Salettes, domaine familial de son épouse dont les terres se transmettent depuis le XVIIe siècle. Aux côtés de son beau-père Léon Ricard, il développe le domaine et crée en 1985 une nouvelle cave de vinification.

Son engagement a très vite dépassé les limites de sa propriété. Dès 1972, Jean-Pierre Boyer s'investit dans la défense des vins de Bandol, dont il deviendra notamment président de l'association puis président honoraire. Il défendra également les vignerons indépendants et contribuera au rayonnement des vins de Provence.

Un engagement qui résonne tout particulièrement à La Cadière, l'un des territoires majeurs de l'appellation Bandol. En défendant sa qualité, son identité et celles et ceux qui la font vivre, Jean-Pierre Boyer a aussi œuvré pour notre patrimoine agricole, nos paysages, notre économie et la notoriété de notre territoire.

Cette histoire est aussi celle d'une transmission. En 2002, son fils Nicolas reprend les rênes de Château Salettes. Après sa disparition en 2011, Jean-Pierre Boyer reprend la direction du domaine et poursuit le travail engagé par son fils, traversant cette douloureuse épreuve sans renoncer à ses engagements.

Car chez lui, la vigne n'a jamais été seulement une affaire de domaine familial. Elle était aussi une affaire de collectif. Cet engagement s'est traduit à La Cadière par deux mandats de conseiller municipal et, bien au-delà de la commune, par de nombreuses responsabilités. Président régional des Vignerons Indépendants, Grand Maître de l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse, Commandeur du Mérite agricole : autant de reconnaissances d'un parcours qui aura marqué la viticulture provençale et notre territoire.

Pendant plus d'un demi-siècle, Jean-Pierre Boyer aura ainsi défendu un terroir, une appellation et les femmes et les hommes qui les font vivre. Son nom appartient désormais à l'histoire viticole de La Cadière d'Azur, mais aussi à celle de tout un territoire pour lequel il se sera engagé toute sa vie.

« Un homme chaleureux, passionné et d'une rare gentillesse, dont le dévouement et le parcours ont profondément marqué la viticulture provençale et le territoire. »

Robert Deledda

Maire de La Cadière d'Azur

ÉTAT CIVIL  
du 15 Mai à Mi-Août 2026

Bienvenue ! LES NAISSANCES\*

|                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Nao Flash BISSON                     | 30/05/2026 à La Ciotat                |
| Naomi Corinne Flavie CHAFER          | 22/06/2026 à Toulon                   |
| Andréa Etienne Giovanni SERGENT      | 24/06/2026 à La Ciotat                |
| Léandro Philippe Eric MIRALE SUPRANO | 25/06/2026 à Marseille 8 <sup>e</sup> |
| Anna Jade METZ                       | 08/07/2026 à Toulon                   |
| Lou Anahit Elia COMETTO              | 16/07/2026 à Toulon                   |

\* Les parents dont les enfants nés à La Ciotat ne souhaitent pas d'information dans la presse (réf. Avis de Naissance de La Mairie de La Ciotat). Toutefois, si vous désirez que votre enfant figure dans cette rubrique, merci d'en informer la Mairie de La Cadière d'Azur.

Félicitations ! LES MARIAGES

|                                           |            |
|-------------------------------------------|------------|
| CAVEREAU Stessy & SICILIA Alexandre       | 16/05/2026 |
| CHOPART Mélanie & BONNET Emmanuel         | 23/05/2026 |
| BARTOLINI Marine & BOUAZIZ Thomas         | 19/06/2026 |
| DE BORTOLI Alexia Josiane & NOSMAS Julien | 20/06/2026 |
| BENOIT Eva & KARBAUM Philipp              | 27/06/2026 |
| BARBAROUX Anaïs & BERTHE Jean-Baptiste    | 11/07/2026 |
| WEISZ Anne Sophie & BLANC Hugo            | 11/07/2026 |
| COLTELLI Jean-Marc & MATHON Corinne       | 11/07/2026 |
| MAYER Francine & RODRIGUEZ Frédéric       | 11/07/2026 |
| BEHAR Jules & CHALOPIN Annabelle          | 16/07/2026 |
| RIGOLLET Mathilde & PEIX Sébastien        | 17/07/2026 |
| BAUDIN Pascale & BRUYAS Christophe        | 08/08/2026 |
| MASUREL Michèle & LAYE Christian          | 22/08/2026 |
| CAYOL Morgane & COUSSY Jean-Baptiste      | 26/08/2026 |
| CINI Mathilde & CERVETTI Alex André       | 28/08/2026 |

LES PACS

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| ENGRAND Nicolas & BACOUEL Chloé  | 31/07/2026 |
| CAVALLO Casandra & FAVERGER Adam | 28/08/2026 |

Nos Chers DISPARUS

|                                                   |                                      |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Catherine Luce OTT                                | 20/05/2026 La Cadière d'Azur         |
| Jean René Robert GIORDANA                         | 06/06/2026 La Cadière d'Azur         |
| Odile Bernadette BERANGER, veuve BOUYALA          | 28/06/2026 La Cadière d'Azur         |
| Danielle Raymonde Jeanne COLLET, épouse D'ANTUONI | 07/06/2026 Aubagne                   |
| Henri Hugues TOURTON                              | 09/06/2026 La Seyne-sur-Mer          |
| Paul Germain François BACCINO                     | 11/06/2026 Ollioules                 |
| Danielle Honorine ACCOSSANO, épouse COPPINI       | 26/06/2026 Marseille 15 <sup>e</sup> |
| Michèle Marie SERMANT, épouse CHARRUET            | 11/07/2026 Toulon                    |
| Jean Marie BUORD                                  | 25/07/2026 Marseille 8 <sup>e</sup>  |
| Odile Bernadette BERANGER, veuve BOUYALA          | 28/06/2026 La Cadière d'Azur         |
| Thierry Jean CHAUMONT                             | 24/07/2026 La Cadière d'Azur         |
| Jacques Guy BELIARD                               | 13/08/2026 La Cadière d'Azur         |
| David Georges CARPENTIER                          | 18/08/2026 La Cadière d'Azur         |

L'équipe CapCadière appelle à davantage de dialogue, de concertation et de transparence dans la gestion communale. La Mairie, afin de servir l'ensemble des habitants, préserver leur cadre de vie et assurer une gestion rigoureuse des finances publiques, doit aussi associer les citoyens et l'ensemble des élus aux décisions importantes.

Le fonctionnement actuel, en ce début de mandature, ne répond pas encore suffisamment à cette exigence collective. Par exemple, absence de vision clairement définie concernant le développement de La Cadière, alors que la commune doit faire face à plusieurs enjeux majeurs : difficultés de la viticulture, pression foncière et urbanisation, recul des commerces de proximité ou encore gestion d'une ressource en eau de plus en plus rare et coûteuse. CapCadière demande donc de contribuer concrètement à l'élaboration d'un véritable Projet communal global, construit avec les habitants et tous les élus, au-delà des clivages politiques.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur plusieurs décisions prises sans débat préalable documenté, notamment le recrutement de deux cadres municipaux supplémentaires, ou le projet d'armement de la Police Municipale. L'équipe demande davantage d'explications, de concertation et d'évaluation des conséquences de telles décisions.

En terme de qualité de vie, nous est fréquemment évoquée la multiplication des soirées festives chez des particuliers et dans certains domaines viticoles et qui génère des nuisances sonores. Nous devons trouver un équilibre entre activité économique légitime et tranquillité des riverains. Nous relayons également la forte demande d'un débat sur la circulation et le stationnement aux abords des écoles.

Enfin, face à l'augmentation du risque incendie et de ses conséquences, CapCadière appelle à un plan feu ambitieux, (Commune et Agglo) en complément du renforcement du RCSC et du respect des Obligations Légales de Débroussaillage. Merci à tous les pompiers pour leur présence et leur engagement !

L'équipe CapCadière est un relais constructif des habitants, en faveur d'une commune conviviale plus participative et transparente, et vous souhaite ici un automne magnifique.

### JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

du 19 au 20/09/2026

Journées  
**Centre Village**  
organisé par le B.I.T  
(Bureau d'Information Touristique)

**LOTO**  
Dimanche 27/09/2026  
Programme en ligne  
**Espace Culturel**  
organisé par  
Lou Beou AGI Cadéren

**OCTOBRE ROSE**  
Programme en ligne  
tout le mois

**LES JEUDIS ÉLECTRO**  
Jeudi 01/10/2026  
de 18h30 à 22h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par Boulègue Cadière

**LES CHEFS FONT LEUR SHOW**  
Dimanche 04/10/2026  
à partir de 12h  
**Centre Village**  
organisé par l'Association des Commerçants et Artisans

**FÊTE DE LA SCIENCE**  
du 5 au 10/10/2026  
Programme en ligne  
**Espace Culturel**  
organisé par la Municipalité

**CINÉMA AUTREMENT**  
jeudi 15/10/2026  
18 h 15  
**Espace Culturel**  
organisé par la Municipalité

**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
Vendredi 16/10/2026  
Programme en ligne  
**Espace Culturel**  
organisé par la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

**ATELIERS IN VINO VERITAS**  
Vendredi 16/10/2026  
Journée  
**Centre Village**  
organisé par le B.I.T

**FÊTE DES VENDANGES ET DU TERROIR**  
Samedi 17/10/2026  
Journée  
**Centre Village**  
organisé par la Municipalité et le B.I.T

**VIDE-GRENIERS TÉLÉTHON**  
Dimanche 18/10/2026  
Programme en ligne  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par  
Lou Beou AGI Cadéren

**JOURNÉE MEXICAINE**  
Mardi 20/10/2026  
Journée  
**Espace Culturel & Salle Fontanarosa**  
par Lou Beou AGI Cadéren

**APÉRO HALLOWEEN**  
Samedi 31/10/2026  
à partir de 18h  
**Théâtre de Plein Air**  
par Boulègue Cadière

## AGENDA D'AUTOMNE

Programme de mi-septembre à mi-novembre

Retrouvez tout le programme sur



Programme édité fin Août 2026. Les événements peuvent être modifiés, reportés ou annulés selon les conditions météorologiques, les contraintes techniques ou organisationnelles. La municipalité se réserve le droit d'adapter le programme et invite avec joie les associations et partenaires à participer aux prochaines éditions afin de valoriser le territoire.

Vous organisez un événement à La Cadière d'Azur ? Le prochain programme municipal mettra à l'honneur les événements, animations et initiatives proposés aux habitants. Si vous êtes une association, rapprochez-vous du service communication afin de paraître dans le prochain numéro du magazine municipal.

[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)



**COURSE DES VIGNES**  
Dimanche 08/11/2026  
Premier départ 9 h  
**Place Jean Jaurès**  
organisé par la Municipalité

**SALON DES SANTONNIERS**  
WE 14 & 15/11/2026  
**Espace Culturel & Salle Fontanarosa**  
organisé le B.I.T

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE**  
Mercredi 11/11/2026  
11h

DÉPÔT DE GERBE  
**MONUMENT AUX MORTS**  
organisé par la Municipalité

**TÉLÉTHON 2026**  
1<sup>ER</sup> & 08/11, 3C, SKATE  
ÉVÉNEMENTS CARITATIFS,  
06/11 PIÈCE DE THÉÂTRE  
07/11 CONFÉRENCE SUR TOULON  
13/11 CONCERT CAD'EN SCÈNE

...  
Tout le Programme en ligne  
**LA CADIÈRE SE MOBILISE**  
d'Octobre à Novembre !

## À VOS AGENDAS : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027



- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 18 avril 2027
- 2<sup>d</sup> tour : dimanche 2 mai 2027

Vous avez jusqu'au vendredi 12 mars 2027 pour vous inscrire !

**Vous pouvez effectuer vos démarches :**

Au Service Formalités Administrative de la mairie :

par e-mail : [elections@lacadieredazur.fr](mailto:elections@lacadieredazur.fr) - 04 94 98 25 25

Sur : [www.lacadieredazur.fr/demarches-administratives/elections](http://www.lacadieredazur.fr/demarches-administratives/elections) (QR CODE)

ou en ligne directement sur le site du service public

**ALORS N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR EFFECTUER VOS DÉMARCHES !**



# Fête des Vendanges et du terroir

SAMEDI  
17

OCTOBRE  
09H30 - 19H  
AU CŒUR DU  
VILLAGE



EXPOSITIONS • ATELIERS LUDIQUES • ANIMATIONS •  
• PRESSÉE TRADITIONNELLE • DÉFILÉS CHEVAUX  
& VÉHICULES PRO... ET BIEN PLUS ENCORE !

Dégustation de Vins AOP Bandol

Découvrez tout le programme au Bureau d'Information  
Touristique et via le QR code



LA CADIERE D'AZUR

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)

